

**33e session du groupe de travail de l'Examen périodique universel**

**PORTUGAL**

(Genève, le 08 mai 2019)

**Intervention du Luxembourg**

Monsieur le Président,

Le Luxembourg salue la délégation du Portugal et la remercie pour la présentation de son rapport national.

Le Luxembourg salue les évolutions positives enregistrées au Portugal durant la période sous examen, notamment dans le domaine de la santé mentale et en termes d’accès aux médicaments.

Le Luxembourg souhaite formuler les 3 recommandations suivantes au Gouvernement portugais :

1. prendre les mesures nécessaires afin de lutter contre la surpopulation dans les prisons et assurer la mise en œuvre des règles minima des Nations Unies pour le traitement des détenus ;
2. prendre les mesures nécessaires pour assurer l’accès à l'enseignement, au logement, à l'emploi et aux soins de santé appropriés des Roms ;
3. continuer à prendre des mesures pour combattre et prévenir la violence domestique à l’égard des femmes et des enfants, et veiller à ce que les victimes aient accès aux mécanismes de recours.

Le Luxembourg souhaite plein de succès au Portugal dans la mise en œuvre des recommandations du présent EPU.

Je vous remercie, Monsieur le Président.